



PROGRAMME

Titre de l'action collective: « Mettre en accessibilité des documents avec FALC »

Contexte

Ecrire et diffuser des documents en FALC c'est permettre l'accessibilité de tous à l'information dans le respect des lois de 2002 et 2005.

Le FALC « facile à lire et à comprendre » est une traduction d'un langage en un langage compréhensible par tous.

Pour appréhender le FALC il faut d'une part s'appropriier les règles et d'autres part s'entraîner à la pratique de la transcription de document.

Unifaf PACAC a souhaité accompagner les professionnels chargés de produire des supports écrits, audiovisuels, site internet... accessibles à leurs usagers.

Objectifs

Cette action doit permettre à chaque participant de :

- Connaître les textes de référence en matière d'accessibilité
- Apprendre les règles du Facile A Lire et à Comprendre
- Etre capable de traduire et de créer des documents en FALC
- Publier sur tous supports en ayant une mise en page accessible

Public

Cette action s'adresse aux professionnels des établissements médico-sociaux souhaitant appliquer cette méthode ainsi qu'aux travailleurs handicapés souhaitant s'investir dans la validation de cette démarche dans leur établissement.

Contenu

Le programme de formation se déroule sur une séquence de travail préalable sur internet et deux journées en collectif, il alterne entre des moments de connaissances techniques sur l'accessibilité, l'inclusion et la connaissance des règles du FALC et des moments de mise en situations concrètes. Il est demandé aux stagiaires de se munir d'un extrait de document interne afin de le traduire en FALC lors de la formation. Lors de la dernière journée l'atelier de l'ESAT Les Pins se déplacera en présence de travailleurs en situation de handicap de l'atelier. Cette intervention permettra de confirmer la bonne traduction des documents afin d'y apposer le logo FALC.

Nom du contact de votre organisme de formation qui aura en charge le suivi administratif :

Claire Balloteaud

otos@orange.fr